

Accueil / Economie / Énergie

Dans le Pays de Serres, l'opposition aux projets agriphotovoltaïques industriels s'organise



Énergie, Environnement, Tarn-et-Garonne

Publié le 19/09/2023 à 19:52

Correspondant de la rédaction du Tarn-et-Garonne



Écouter cet article

Powered by ETX Studio

00:00/03:21

Vif succès de la réunion organisée samedi 16 septembre par le collectif des habitants de Lacour qui entend s'opposer aux projets industriels de panneaux photovoltaïques sur les terres agricoles de la commune.

« Mettez-les chez vous. Ces projets immenses, ça ne nous intéresse pas. Il faut que le territoire local reprenne à son compte des projets raisonnables. Les élus ont des choses à dire pour que ces projets reviennent dans un cadre public, dans l'intérêt du territoire et des habitants », a déclaré le conseiller départemental Mathieu Albugues en s'adressant aux responsables des grandes agglomérations environnantes, samedi soir 16 septembre, à Lacour.

Des projets de centrales solaires sur plus de 100 hectares pour alimenter l'équivalent de la consommation de plus de 40 000 habitants menacent, en effet, l'environnement de cette commune du pays de Serres de 170 habitants.

En l'absence de concertation avec la population, alors que ces projets divisent le conseil municipal, plus de 120 personnes ont assisté à la réunion publique organisée par le collectif des habitants de Lacour dans une salle des fêtes trop petite ; elle n'avait pas rencontré autant d'affluence depuis longtemps. Si Mathieu Albugues a répondu à l'invitation, la présence d'autres décideurs invités, pourtant souhaitée, a fait défaut samedi.

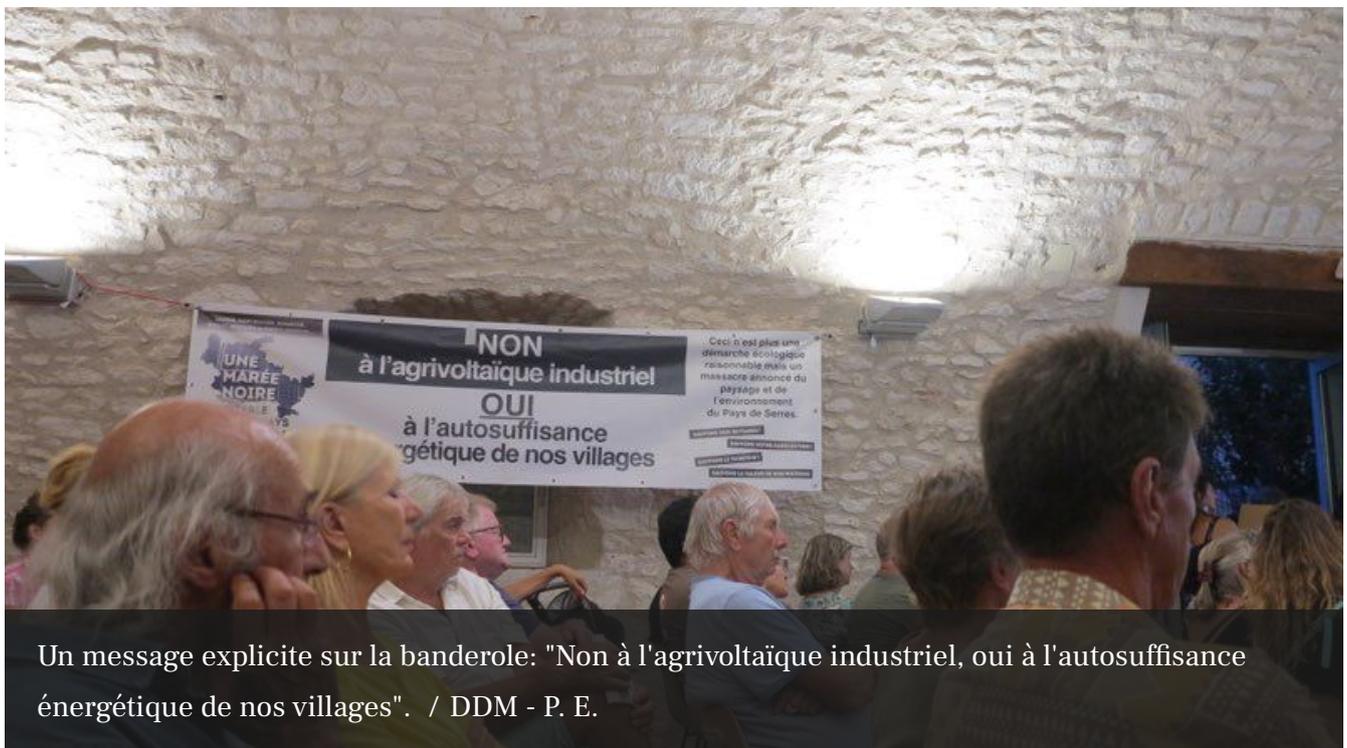
Les débats ont été ouverts par Sophie Poux, agricultrice dans la commune. Après une présentation de la technologie de la production d'électricité par panneaux solaires photovoltaïques par Blaise Decarpentries, l'exemple d'une centrale existante au Portugal a montré à l'assistance le caractère industriel de telles installations.

Déjà de la spéculation qui bloque l'installation agricole

Théo Poux, jeune agriculteur et conseiller municipal, a rappelé la demande d'annulation au tribunal administratif du vote en conseil municipal de juin 2021 sous la pression du maire, également porteur du projet. Il a évoqué sa difficulté à installer son exploitation agricole en raison, déjà, de la pression financière sur le prix des terres avec 115 ha de projets solaires sur les 800 ha de surface agricole

de la commune. Car certains sont déjà prêts à acheter des terres à prix d'or pour les louer dans le cadre de ces projets de champs photovoltaïques industriels. « Catastrophique », a-t-il lâché avec une émotion qui a été ressentie par toute la salle.

Des conseils de riposte juridique ont été prodigués aux riverains par Tim Abady, président de l'association Environnement juste. L'association de Roquecor a annoncé que le projet voisin d'ombrières mené par TSE et les ASA de Sérignac (46) sur 150 ha était en cours de reconsidération.



Un message explicite sur la banderole: "Non à l'agrivoltaïque industriel, oui à l'autosuffisance énergétique de nos villages". / DDM - P. E.

Dans son intervention, l'association Appel de la forêt a rappelé qu'il n'y avait pas de transition écologique, les énergies s'accumulent avec leurs nuisances au fil des siècles et que les énergies renouvelables n'étaient pas écologiques.

« Nous ne sommes pas contre les panneaux solaires mais pour des projets hors des terres agricoles », a conclu Sophie Poux.

D'autres rendez-vous auront lieu très prochainement. Il s'agit pour le collectif des habitants, fort du succès de cette réunion d'information, de riposter face à

une menace qui se concrétise : à la mairie de Lacour, ont été déposées deux demandes de permis de construire par la société Valeco. Une nouvelle motivation pour le collectif...

[Voir les commentaires](#)

Réagir



Copie ex libris Asso Environnement Juste



Ajouter un commentaire

[Publier mon commentaire](#)

[Lire la charte de modération](#)

Les plus lus

 **Lus**

 **Commentés**

- 1** **Faits divers.** INFO LA DEPECHE. À Cahors, un dentiste met fin à ses jours dans son cabinet après avoir dénoncé trop de "pression"
- 2** **Faits divers.** Accident de minibus en Lot-et-Garonne : le jeune moniteur conduisait ce type de véhicule "pour la première fois", explique son avocate